

# PLAN VÉLO

Des solutions  
plus durables  
pour vos  
déplacements  
quotidiens



**ZOOM SUR L'ITINÉRAIRE DE  
MAROLLES-EN-HUREPOIX**

**Collège Saint-Exupéry**

**>> Gare de Marolles-en-Hurepoix**

# Un Plan Vélo adapté à vos besoins

Adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire du 17 décembre 2020, le Plan Vélo de Cœur d'Essonne Agglomération traduit son engagement constant en faveur de l'environnement et de la promotion des mobilités douces.

Fruit d'un travail partenarial mené avec les 21 villes de l'Agglomération mais aussi les associations de cyclistes, il constitue une réponse concrète aux enjeux écologiques et vise à apporter des solutions durables pour vos déplacements quotidiens à vélo.

Choix des itinéraires, plan de jalonnement, offre de stationnement et services associés : **il tient compte de vos besoins pour vous proposer des solutions adaptées.**



## Un projet ambitieux et de qualité

Le coût total du projet s'élève à  
13,3 millions d'euros,  
cofinancé par :



Cœur d'Essonne Agglomération



le Département de l'Essonne



la Région Île-de-France

# Comment se traduit-il concrètement ?

## 21 nouveaux itinéraires cyclables

21 nouveaux itinéraires, tenant compte de vos habitudes de vie et des principaux pôles générateurs de trafic (gare, zones d'emplois, collèges, lycées, zones commerciales, etc.) seront aménagés, pour compléter l'offre existante.



## + de stationnement

8 300 places de stationnement viendront s'ajouter aux 1 000 existants pour améliorer le maillage du territoire et faciliter la vie des cyclistes. Des offres de stationnement sécurisées de longue durée sont aussi à l'étude.



## De nouveaux services

Formations à la pratique cycliste, « stations service » vélos ou ateliers de réparations collaboratifs seront notamment proposés pour encourager et faciliter la pratique de ce mode de transport.



## Un plan de jalonnement

Des fléchages d'itinéraires indiquant les distances et une signalisation dédiée aux vélos seront également mis en place pour permettre aux cyclistes de se diriger plus facilement.



## Les 21 nouveaux itinéraires du Plan Vélo

- Arpajon >> La Norville >> Desserte collèges et lycée
- Arpajon Centre >> Lycée Paul Belmondo
- Avrainville >> Guibeville >> Gare de Marolles-en-Hurepoix
- Brétigny-sur-Orge >> Le Plessis-Pâté >> La Croix Blanche
- Brétigny centre >> Maison Neuve
- Bruyères-le-Châtel >> Gare de Breuillet-Bruyères
- Cheptainville RD 449 >> piste cyclable RD 19 >> Arpajon
- Collège La Fontaine au Berger Ollainville >> Arpajon centre
- Collège Saint-Exupéry >> Gare de Marolles-en-Hurepoix
- Fleury-Mérogis >> RD 445 >> La Croix Blanche
- Gare de Marolles-en-Hurepoix >> Maison Neuve
- Gare de Saint-Michel-sur-Orge >> Techniparc
- Leuville-sur-Orge >> Saint-Germain-lès-Arpajon  
>> Lycée Paul Belmondo
- Longpont-sur-Orge >> Gare de Saint-Michel-sur-Orge
- Morsang-sur-Orge centre >> Station Morsang T12 Express
- Morsang voie de Compiègne >> Sainte-Geneviève-des-Bois
- Ollainville >> Gare d'Égly >> Égly centre
- Villiers-sur-Orge >> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villiers-sur-Orge >> Vallée de l'Orge  
>> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villemoisson-sur-Orge >> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villemoisson-sur-Orge >> Sainte-Geneviève-des-Bois  
>> La Croix Blanche

## Zoom sur l'itinéraire

### Collège Saint-Exupéry >> Gare de

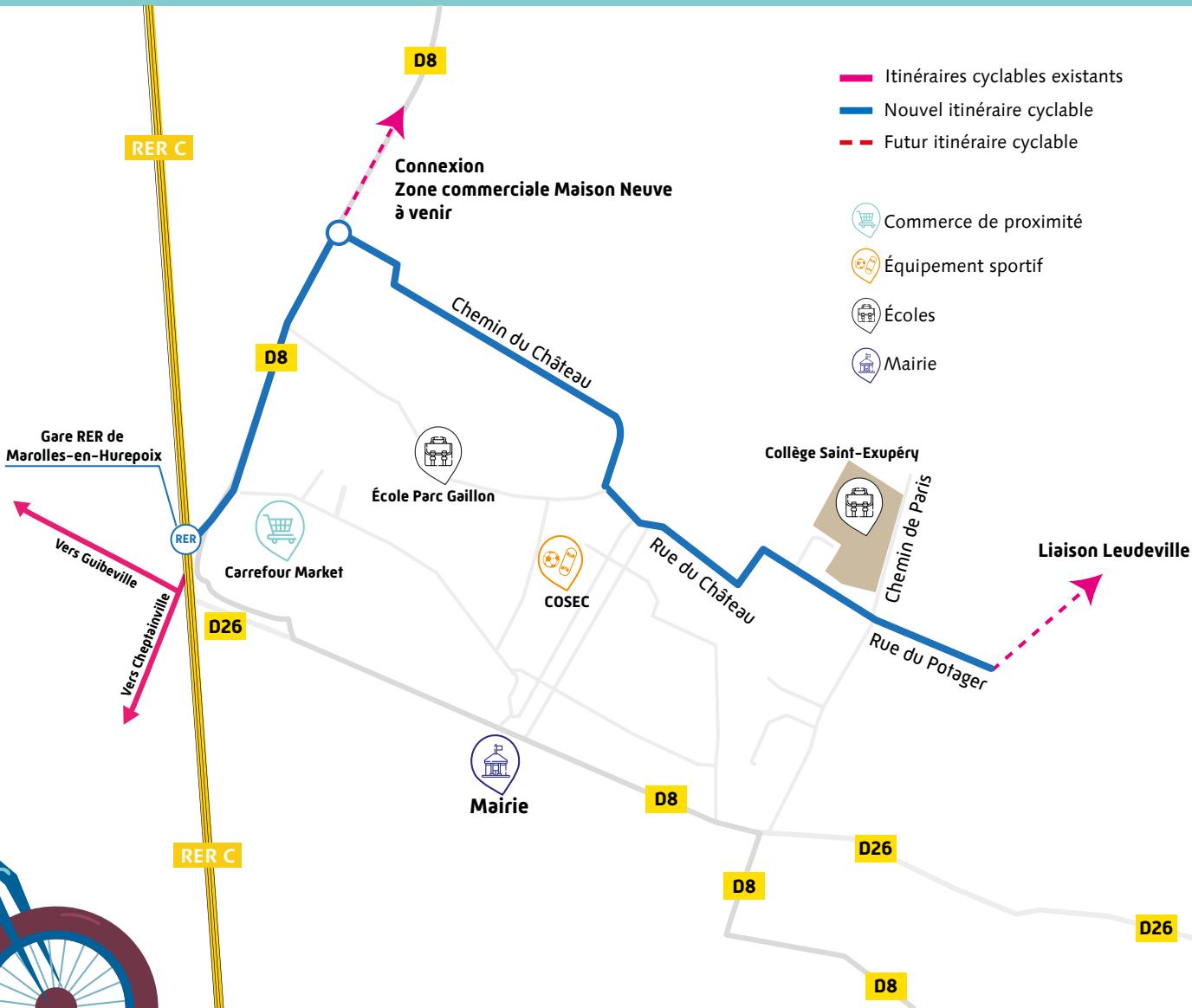
### Un nouvel itinéraire pour accéder au collège

**Cet itinéraire de plus de 2 km permettra de relier le collège Saint-Exupéry à la gare RER de Marolles-en-Hurepoix en répondant aux objectifs suivants :**

- faciliter et sécuriser l'accès au collège à vélo,
- assurer une continuité avec les itinéraires cyclables existants,
- améliorer l'accès à la gare en vélo dans le cadre des travaux du Pôle gare de Marolles-en-Hurepoix.



# Marolles-en-Hurepoix



# Un aménagement adapté et sécurisé

Comme pour l'ensemble des 21 itinéraires cyclables prévus dans le cadre du Plan Vélo, **Cœur d'Essonne Agglomération s'est appuyée sur l'expertise et sur les recommandations de CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin de proposer un aménagement adapté et sécurisé.

## Compte tenu des éléments suivants :

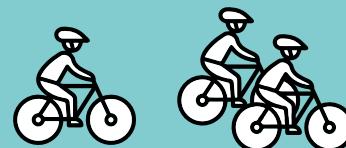
### Trafic routier existant



### Vitesse constatée



### Volume de cyclistes prévu



## Cet itinéraire cyclable se matérialisera, selon les tronçons, sous forme de :

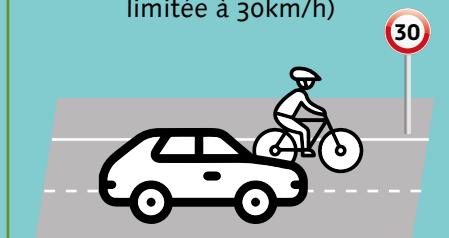
### piste cyclable

(voie séparée de la chaussée)



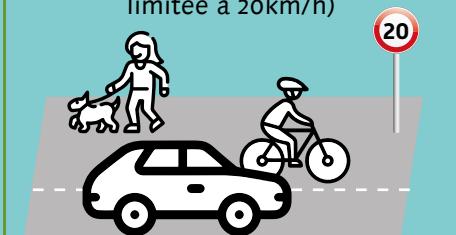
### zone 30

(voie partagée avec les véhicules limitée à 30km/h)



### zone de rencontre

(voie partagée avec les véhicules limitée à 20km/h)



### voie verte

(voie partagée entre piétons et cyclistes et située dans les espaces naturels)



Pour faciliter vos déplacements et garantir la sécurité de tous, **des aménagements spécifiques** seront également mis en place, avec :

- **une signalétique renforcée** aux abords du collège
- **un aménagement particulier aux abords des arrêts de bus**
- **un nouveau dispositif de circulation sur les ronds-points**, permettant aux vélos d'évoluer au centre du giratoire (et non sur les bandes externes, potentiellement accidentogènes)



### Début des travaux

21 novembre 2022

### Fin des travaux

Printemps 2023

### Coût total de l'opération

977 400 € TTC

### Financement



Cœur d'Essonne Agglomération  
663 180 € TTC



La Région Île-de-France  
224 440 € TTC



Le Département de l'Essonne  
89 780 € TTC



**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS . BRÉTIGNY-SUR-ORGE  
MORSANG-SUR-ORGE . SAINT-MICHEL-SUR-ORGE .  
ARPAJON . SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON . FLEURY-MÉROGIS  
BREUILLET . VILLEMOSSEON-SUR-ORGE . LONGPONT-SUR-ORGE  
ÉGLY . MAROLLES-EN-HUREPOIX . OLLAINVILLE  
LE PLESSIS-PÂTÉ . LA NORVILLE . LEUVILLE-SUR-ORGE  
VILLIERS-SUR-ORGE . BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
CHEPTAINVILLE . AVRAINVILLE . GUIBEVILLE**



1 place Saint-Exupéry  
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex  
Tél. : 01 69 72 18 00

[www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

